



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, mercredi 19 avril 2017

### CONCOURS DE GARDIEN DE LA PAIX SESSION 2017

#### **RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION :**

Les dossiers de candidature peuvent être retirés à **partir du lundi 18 avril 2016 au SATPN de Mayotte – Bureau du recrutement**  
rue de la batterie Sud – BP 448 – 97610 DZAOUZDI  
Ouvert au public les lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 – 14h00 à 16h00  
Mail : [recrutement-satpn976@interieur.gouv.fr](mailto:recrutement-satpn976@interieur.gouv.fr)  
Téléphone : 0269 61 76 23 ou 0269 61 76 39

**INSCRIPTION :** sur [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr) – "*nos métiers*" – "*recrutement police nationale*" – "*concours et sélection*" – "*gardien de la paix*" – "*inscriptions*"

#### **CONDITIONS DE RECEVABILITE :**

##### **CONCOURS EXTERNE**

- Être de nationalité française et de 35 ans au plus, sauf dérogations,
- La limite d'âge n'est pas opposable aux mères et pères de 3 enfants et plus et aux personnes élevant seules un ou plusieurs enfants ; aux sportifs de haut niveau.
- Être reconnu physiquement apte à l'emploi
- Être titulaire d'un baccalauréat ou répondre à l'une des conditions suivantes : les personnes justifiant de 3 années d'activité dans la même catégorie socioprofessionnelle que celle de l'emploi postulé (domaine de la sécurité) ; tout diplôme, titre de formation ou attestation établie par une autorité compétente prouvant que le candidat a accompli avec succès un cycle de formation au moins de mêmes niveaux et durée que ceux sanctionnés par les diplômes et titres requis, qu'ils soient nationaux ou étrangers (européens ou non). *(Les mères et pères d'au moins trois enfants qu'ils élèvent ou ont élevé effectivement ainsi que les sportifs de haut niveau peuvent faire acte de candidature sans condition de diplôme).*
- Avoir un casier judiciaire vierge
- Être recensé et avoir accompli la journée d'appel de préparation à la défense ou être en règle avec la législation sur le service national.

##### **CONCOURS INTERNE**

- Adjoints de sécurité, en activité et comptant au moins une année de service en cette qualité à la date de la première épreuve écrite.
- Candidats ayant suivi le parcours de "cadet de la République "
- Gendarme adjoint, en activité et comptant au moins une année de service en cette qualité à la date de la première épreuve écrite.

#### **CALENDRIER :**

Clôture des inscriptions papier: Vendredi 16/06/2017 (cachet de la poste faisant foi)  
Clôture des inscriptions sur internet : Vendredi 16/06/2017 ([www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr))  
Épreuves d'admissibilité : 14 septembre 2017